
PROTOCOLE SANTÉ ET SÉCURITÉ COVID-19

Mise à jour : 26 février 2021

TABLE DES MATIÈRES

INFORMATION GÉNÉRALE SUR LE CORONAVIRUS	2
POINTS CLÉS RELATIFS À LA PRÉVENTION DE LA COVID-19 ET LES ÉCOLES.....	4
MESURES DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL POUR LE PERSONNEL.....	7
MESURES DE SÉCURITÉ SPÉCIFIQUES AUX ÉLÈVES.....	15
MESURES DE SÉCURITÉ POUR LE PROGRAMME PRÉ-SCOLAIRE FRANC DÉPART.....	18
ANNEXE : GROUPES D'APPRENTISSAGE	19
RÉFÉRENCES ET INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES.....	20

INFORMATION GÉNÉRALE SUR LE CORONAVIRUS

En raison de la situation actuelle de pandémie, de nombreuses mesures ont été prises par les divers paliers gouvernementaux afin de limiter la propagation de la COVID-19 et d'assurer la santé et sécurité de tou.te.s. Les informations contenues dans le présent document proviennent de **WorkSafe BC**, du **ministère de l'Éducation**, du **ministère de la Santé**, du BC Center for Disease Control (BCCDC). **Ce plan est révisé et mis à jour dès que les directives de la santé publique changent. Les mises à jour les plus récentes sont surlignées en jaune dans l'édition de février 2021 de ce plan.**

BCCDC

<http://covid-19.bccdc.ca/>

WorkSafe BC

http://www.bccdc.ca/Health-Info-Site/Documents/COVID_public_guidance/Guidance-k-12-schools.pdf

<https://www.worksafebc.com/en/about-us/covid-19-updates>

Ministry of Education

<https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/education/administration/kindergarten-to-grade-12/safe-caring-orderly/k-12-covid-19-health-safety-guidlines.pdf>

<https://www2.gov.bc.ca/gov/content/education-training/k-12/covid-19-return-to-school>

SYMPTÔMES PRINCIPAUX DE LA COVID-19

- Fièvre, frissons
- Toux ou aggravement d'une toux chronique
- Difficultés respiratoires
- Perte d'appétit
- Fatigue extrême ou épuisement
- Douleurs corporelles
- Diarrhée
- Nausées et vomissements
- Perte de l'odorat ou du goût
- Mal de gorge
- Mal de tête

Vous pouvez consulter les sites suivants pour vérifier vos symptômes :

- <https://www.k12dailycheck.gov.bc.ca/healthcheck?execution=e1s1>
- <http://www.bccdc.ca/health-info/diseases-conditions/covid-19/testing/testing-information>



École des Sentiers-alpins
2780 Highway 3A
Nelson, C.-B. V1L 6L6

250.825.4020
ecole_sentiers_alpins@csf.bc.ca
sentiersalpins.csf.bc.ca

MODE DE TRANSMISSION

Des recherches sont encore en cours concernant la COVID-19. Habituellement, les coronavirus infectent le nez, la gorge et les poumons. Ils se propagent le plus souvent par:

- Contact étroit avec une personne infectée lorsque cette personne tousse ou éternue ;
- Contact des mains avec des surfaces infectées puis avec la bouche, le nez ou les yeux.

RECOMMANDATIONS D'ISOLEMENT

La santé publique émet les recommandations d'isolement, qui incluent l'isolement à l'arrivée de voyage à l'international. En cas de doute, SVP consulter la santé publique.



COLLABORER | INNOVER | ENGAGER



POINTS CLÉS RELATIFS À LA PRÉVENTION DE LA COVID-19 DANS LES ÉCOLES

LES ÉCOLES SONT DES MILIEUX IMPORTANTS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS

La transition de l'enseignement en salle de classe vers l'enseignement en ligne a permis de mettre en relief l'importance des milieux scolaires autant pour les parents qui ont besoin du système scolaire pour travailler et appuyer les apprentissages de leurs enfants que pour les élèves afin de poursuivre leurs apprentissages académiques et leur développement socio-émotionnel. L'impact de ce transfert vers un mode d'enseignement à distance et hybride a, selon les experts, contribué à accentuer les écarts et ce particulièrement pour les personnes les plus vulnérables.

LES ENFANTS PRÉSENTENT UN RISQUE FAIBLE DE TRANSMISSION

Les autorités de la santé publique nous indiquent que les enfants âgés de 0 à 19 ans ont un taux d'infection très faible. En C.-B., moins de 1% des enfants ayant été testés pour la COVID-19 auraient testé positif. La plupart des enfants ne sont pas considérés à haut risque d'infection à la COVID-19 et lorsqu'infectés, ne présentent, en général, que de faibles symptômes et une maladie légère (p. ex. : fièvre faible, toux sèche, problèmes gastro-intestinaux). Il n'existe pas d'évidence concluante sur le fait que les enfants asymptomatiques posent un risque pour les autres enfants et pour les adultes. Les évidences indiquent plutôt que la transmission de cas impliquant des enfants est principalement limitée aux adultes vivant dans la même maison. Ainsi, les autorités considèrent que les enfants ne sont pas un vecteur efficace de transmission dans les écoles et établissements de garde. *Il est à noter que les enfants présentant un système immunitaire affaibli pourront recevoir l'enseignement en salle de classe. Les parents de ces élèves sont invités à consulter leur professionnel de la santé afin de déterminer le niveau de risque que l'état de santé de leur enfant présente.*

TRANSMISSION DE COVID-19 DANS LES ÉCOLES : ENVIRONNEMENT SÉCURITAIRE ET CONTRÔLÉ

Les écoles sont des milieux considérés comme étant des environnements sécuritaires par les autorités de la santé publique principalement pour deux raisons. D'abord, parce que la majorité des écoles sont composées de jeunes en santé, vus comme des vecteurs de transmission inefficaces, et ensuite parce que la population scolaire est constante et stable dans le temps et qu'il y est possible d'établir des groupes permanents à contacts limités facilement identifiables, contrairement à d'autres lieux publics.

LES ÉCOLES PROPRES

Les écoles doivent faire l'objet d'un nettoyage accru, ce qui se définit par une augmentation quotidienne de la fréquence du nettoyage courant des surfaces souillées (eau, savon) et une augmentation de la fréquence de la désinfection des surfaces fréquemment touchées (poignées de portes, interrupteurs, tables, pupitres, chaises, appareils électroniques, claviers et jouets) au moins deux fois par jour à l'aide de produits commerciaux disponibles. D'autres mesures sont implantées au quotidien telles que limiter l'utilisation des items difficilement nettoyables (ex. articles en tissus) et vider les poubelles au quotidien. Pour une description détaillée complète, voir la section « nettoyage ».

DU PERSONNEL SCOLAIRE ET DES ÉLÈVES EXEMPTS DE SYMPTÔMES

Afin d'assurer la présence de personnel et d'élèves en santé à l'école, le personnel ainsi que les élèves devront faire l'objet d'une vérification journalière de symptômes. Le personnel ainsi que les parents d'élèves s'engageront à l'aide d'un formulaire d'engagement à faire une **vérification journalière des symptômes liés au coronavirus** (formulaire envoyé par courriel).

Le personnel et les élèves qui présentent des symptômes, et pour qui ces symptômes ne sont pas reliés à une condition connue, doivent rester à la maison.

***Si un élève commence à présenter des symptômes pendant la journée scolaire, le protocole d'isolement d'élève malade doit être suivi. Si un membre du personnel développe des symptômes pendant la journée scolaire, il doit en aviser son superviseur et quitter les lieux immédiatement.*

REGROUPEMENTS DE MASSE

La recommandation des autorités de santé publique limitant les regroupements de 50 personnes ou plus ne s'applique pas aux écoles, mais plutôt aux regroupements ponctuels de personnes pour lesquels il est difficile d'implanter les mesures sécuritaires nécessaires à la prévention de la propagation du virus. Ainsi, il peut y avoir plus de 50 personnes en même temps dans une école s'ils ne sont pas tous dans la même section.

Dans les milieux scolaires, les autorités de santé publique proposent plutôt l'utilisation de groupes d'apprentissage. Cette mesure est considérée comme une mesure efficace permettant à la fois d'offrir le soutien nécessaire aux apprentissages et au bien-être des élèves et de



École des Sentiers-alpins
2780 Highway 3A
Nelson, C.-B. V1L 6L6

250.825.4020
ecole_sentiers_alpins@csf.bc.ca
sentiersalpins.csf.bc.ca

maintenir un niveau de contacts proches limité et sécuritaire pour l'ensemble de la communauté. Les grandes assemblées ne devraient pas être tenues en personne.

Les élèves et le personnel seront regroupés en premier lieu par groupe classe et aussi par groupe d'apprentissage avec un maximum de 60 personnes. *SVP voir l'annexe en fin de document pour consulter la composition des groupes d'apprentissage à ESA.*

TRAÇAGE DES CAS

Le traçage des cas sera pris en charge par les autorités de la santé publique. Certains d'entre vous pourraient être exposés lors de sorties en public. Il est donc important d'informer votre direction d'école (ou superviseur au bureau central) si vous pensez avoir été exposé. Le lien du BCCDC suivant vous permettra de voir les expositions publiques potentielles par région :

<http://www.bccdc.ca/health-info/diseases-conditions/covid-19/public-exposures>

****Toute communication avec la communauté au sujet de cas potentiels devra faire l'objet d'une approbation par les autorités de la santé publique. Si vous avez des questions à ce sujet, veuillez consulter votre direction d'école.**



COLLABORER | INNOVER | ENGAGER



MESURES DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL POUR LE PERSONNEL

Tout le personnel est tenu de compléter une formation quant aux mesures sécuritaires de travail à respecter avant de réintégrer l'école avec les élèves. Tout le personnel doit lire et comprendre les documentations transmises par l'employeur incluant les mises à jour.

RÉSUMÉ DES PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES STANDARDISÉES

- Respecter les règles de distanciation physique **entre adultes** et entre groupes d'apprentissage ;
- Respecter les consignes pour les personnes entrant dans l'école (ex. exempt de symptômes, système de contrôle du flux) ;
- Respecter les consignes pour les personnes sur place (ex. éviter les regroupements, groupes d'apprentissage, récréation, circulation, lavage des mains, utilisation contrôlée de la vaisselle, micro-ondes, du réfrigérateur, de la coutellerie commune, etc.) ;
- Respecter les consignes de gestion sécuritaire du site (ex. nombre maximum d'occupants pour les aires communes comme le salon du personnel, les salles de bain, le bureau du photocopieur) ;
- Assister à la formation des mesures de santé et sécurité, lire et comprendre le matériel éducatif procuré et réussir le quiz pour tester vos connaissances à la fin de la formation ;
- Respecter les règles de lavage des mains, d'hygiène respiratoire et l'interdiction de toucher votre visage ;
- Respecter **l'engagement de rester à la maison lorsque malade** et de **vérifier ses symptômes au quotidien** ;
- Respecter les mesures de gestion du développement des symptômes lorsque présent en milieu scolaire ;
- Assurer une aération suffisante dans tous les lieux occupés (i.e. favoriser une aération naturelle et des échanges d'air maximal, cheminée statique) ;
- Limiter les déplacements dans l'école en favorisant la venue des spécialistes dans la salle de classe plutôt que de déplacer les élèves de classe en classe (les spécialistes qui ne font pas partie des groupes d'apprentissage devront respecter la distanciation physique) ;
- Assurer le respect des protocoles de matériel extérieur apporté par les élèves (sac à dos, manteau, etc.) ;
- Favoriser le plus possible les activités extérieures.

*Note du ministère de l'Éducation: « There is no evidence that the COVID-19 virus is transmitted via textbooks, paper or other paper-based products. As such, there is no need to limit the distribution of books or paper based educational resources to students because of COVID-19. » / Note de worksafe BC: « There is no need to limit the distribution or sharing of books or paper based educational resources. **Laminated paper-based products should be cleaned and disinfected daily if they are touched by multiple people.** »*

VÉRIFICATION DES SYMPTÔMES :

- Tous les membres du personnel doivent signer le formulaire d'engagement à vérifier leurs symptômes de manière quotidienne avant l'arrivée à l'école.
- Tous les membres du personnel s'engagent à demeurer chez eux lors de présence de symptômes et de contacter le 8 1 1 afin de confirmer l'autorisation d'un retour dans l'école et prendre le matricule de la personne avec qui ils communiquent.
- Tous les membres du personnel doivent remplir le formulaire de vérification de symptômes au quotidien (soit la version numérique via code QR ou la version papier à l'entrée de l'école).

ENTRÉE ET SORTIE DU SITE POUR LE PERSONNEL DE L'ÉCOLE ET LES ÉLÈVES

- Ne pas entrer dans l'école si vous présentez des symptômes de fièvre, toux ou difficultés respiratoires (voir liste plus complète dans le document du BCDCD)
- Respecter les règles de distanciation de 2 mètres entre les groupes d'apprentissage et entre les adultes lors de l'entrée et de la sortie de l'édifice.
- Utiliser la porte désignée pour entrer et celle pour sortir de l'école.
- Respecter le système de contrôle du flux des personnes entrant établi par votre direction et permettant de respecter les règles de distanciation sociale (suivre les flèches...)
- **Laver vos mains dès que vous entrez** dans l'école (salle de premiers soins) et nettoyer vos appareils électroniques qui viennent de la maison dès votre arrivée.
- Placer vos effets personnels (sac à dos, appareils électroniques, etc.) dans un sac à votre place pour la journée ou dans votre espace personnel.

DISTANCIATION PHYSIQUE INTRA ET EXTRA GROUPES D'APPRENTISSAGE

- Éviter les contacts physiques en tout temps (ex. câlins, poignée de main, bise, etc.) ;
- Respecter les règles de distanciation physique de 2 mètres entre tous les adultes et les élèves qui sont hors de votre groupe d'apprentissage ;
- Lorsque le respect de la distanciation est impossible et qu'un premier soin doit être prodigué à l'élève, le personnel devra porter un masque et des gants jetables. Ceux-ci devront être disposés immédiatement dans la poubelle après leur utilisation. Les masques jetables ne doivent pas être portés pour une période prolongée, ils devraient être portés seulement pour des périodes brèves là où la distanciation physique n'est pas possible :
<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2019/19-207-09F.pdf>
- Si nécessité de parler à quelqu'un hors de votre groupe d'apprentissage, respecter la distance de 2 mètres entre les personnes ou utiliser votre téléphone ou votre outil de clavardage préféré ;
- Si nécessité de rencontrer des collègues dans un endroit partagé ou dans une salle de rencontre, s'assurer que l'endroit choisi permette de respecter la distance de 2 mètres entre les personnes ;
- Les rencontres avec les parents doivent être faites par zoom ou téléphone ;
- Les livraisons incluant le courrier postal devraient être faites de manière à minimiser les contacts.
– **Lavez-vous les mains avant et après avoir reçu une livraison ;**
- L'accès aux écoles par le public est limité, les visites sont interdites. Les rendez-vous en personne doivent faire l'objet d'une approbation par la direction ;

- Le plan de notre école minimise le nombre d'adultes interagissant avec les groupes d'apprentissage dont ils ne font pas partie et lorsque nécessaire, il priorise les intervenants qui permettent d'appuyer les apprentissages et le bien-être des élèves ;
- Lors des interactions entre différents groupes d'apprentissage, la distanciation physique doit être respectée.
- Si la distanciation physique est impossible à maintenir, des alternatives devront être proposées telle qu'une réorganisation de la salle, l'utilisation d'une barrière physique de plexiglass transparent, d'offrir les services de manière virtuelle ou le port du masque. **Le personnel de l'école et tous les adultes sur les lieux doivent dorénavant porter le masque en tout temps, sauf lorsqu'ils boivent, mangent, sont à leur station de travail ou ont un plexiglass.**

UTILISATION DES SALLES DE BAINS

- Lorsque vous utilisez la salle de bain, assurez-vous de respecter la règle de distanciation et de respecter le plan d'utilisation mis en place par votre direction, le cas échéant.
- La porte reste ouverte lorsque non utilisé.
- Lavez vos mains avant de fermer/toucher la porte
- Lavez vos mains après être allé aux toilettes et avant de quitter la salle de bain.
- Suivre les recommandations de lavage des mains.
- Répartition des salles de toilette sera faite en respectant les groupes d'apprentissage.

MALADIE/SYMPÔMES

- **Si vous êtes malade, restez à la maison.**
- Si vous développez des symptômes pendant que vous êtes au travail, notifiez votre superviseur et quittez les lieux immédiatement.
- Vérifiez vos symptômes sur le site web d'auto-évaluation : <https://bc.thrive.health/covid19>
- Contactez le 811 afin de valider votre retour ou non dans l'école

Il se pourrait que vous ayez été exposé à COVID dans un lieu public. Pour vérifier les alertes, veuillez visiter le site du BCCDC en cliquant sur le lien suivant : <http://www.bccdc.ca/health-info/diseases-conditions/covid-19/public-exposures>. Si exposé, vous pouvez appeler le 8-1-1 pour plus d'infos.

GÉRER UN ÉLÈVE DÉVELOPPANT DES SYMPTÔMES

Tout élève développant des symptômes d'infection à la COVID-19 pendant les heures d'école doit être récupéré par ses parents. Le personnel présentant des symptômes devrait rentrer à la maison immédiatement.

Si un élève commence à présenter des symptômes de ce qui pourrait être la grippe de type influenza ou d'infection à la COVID-19, il est recommandé de :

- Séparer rapidement l'élève présentant les symptômes en le plaçant dans un endroit isolé (salle 07), sécuritaire et qui permettra au personnel désigné d'assurer la supervision jusqu'à ce que les parents viennent le chercher.
- Mettre un masque et des gants (voir méthodes sécuritaires pour la mise de masque et gants <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2019/19-207-09F.pdf> <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2020/20-210-41W.pdf>)
- Si l'élève est capable de mettre un masque, lui indiquer comment mettre le masque

SALLE D'ISOLEMENT À L'ÉCOLE DES SENTIERS-ALPINS

- Notre salle d'isolement est le petit local (Salle 07), anciennement l'infirmierie de l'école
- Vous devez porter un masque et des gants. Si l'élève est capable de mettre un masque, lui indiquer comment mettre le masque, ou vous munir d'ÉPI afin de l'aider à mettre son masque.
- Entrer avec l'élève tout en respectant la distance physique 2m ou avec le port de masque et gants.
- L'adulte reste à 2 mètres ou dans le corridor si nécessaire, en vue directe de l'élève pour assurer la supervision de l'élève et le/la rassurer de votre présence)
- Demandez à Louise ou Pascale de contacter les parents/tuteurs de l'enfant qui présente des symptômes en leur indiquant de venir le chercher immédiatement.
- Rappeler à l'élève de pratiquer la bonne étiquette respiratoire, le lavage des mains fréquent et de demeurer à une distance sécuritaire (2m) dans la mesure du possible.
- La conciergerie fera le nettoyage et désinfection de toutes salles ayant reçu un élève symptomatique selon les recommandations de la santé publique avant que d'autres élèves ou membres du personnel ne puisse y entrer.

Si un cas de COVID-19 est diagnostiqué, la santé publique prendra en charge la gestion de l'école et avisera le CSF des mesures à mettre en place.

RÈGLES D'ACCÈS AUX BÂTIMENTS

- Tout le personnel entrant dans les écoles doit avoir reçu la formation en matière de mesures sécuritaires.
- Les rencontres avec les parents doivent être faites par zoom ou par téléphone
- Les livraisons incluant le courrier postal devraient être faites de manière à minimiser les contacts :
Lavez-vous les mains avant et après avoir reçu une livraison.
- L'accès au bâtiment aux parents, aux personnes du public, les sous-traitants et les non-membres du personnel du CSF est interdit à moins d'entente spéciale avec la direction. Si leur entrée est nécessaire, l'accès doit être autorisé par la direction de l'école et ils devront connaître et se soumettre aux mesures sanitaires en vigueur.
- **Personnel du bureau central visitant les écoles ou qui passe d'un site à un autre :**
Le personnel se déplaçant d'une école à l'autre devra respecter les procédures spécifiques à chaque site visité. Lors d'interactions avec les élèves et membres du personnel, ils devront maintenir la distanciation physique de 2 mètres. Si cette distanciation physique est impossible à maintenir, des alternatives devront être proposées telle qu'une réorganisation de la salle, l'utilisation d'une barrière physique de Plexiglass transparent ou en dernier recours, le port du masque. Si le personnel doit voyager en groupe, il faut considérer l'utilisation de véhicules séparés. Les véhicules plus grands pourront potentiellement être utilisés s'ils peuvent assurer le maintien de la distanciation physique entre les passagers.

NETTOYAGE ACCRU : ROUTINE DE NETTOYAGE POUR LES MEMBRES DU PERSONNEL

Nous avons en place un processus amélioré de nettoyage et de désinfection quotidiens des surfaces fréquemment touchées. La concierge assure la désinfection de ces surfaces.

- Le personnel doit laver ses mains :
 - Dès l'arrivée à l'école
 - Après être allé aux toilettes
 - Avant et après les transitions dans l'école (c.-à-d. passer dans une autre salle, de l'extérieur vers l'intérieur, transition vers le service de garde si applicable, etc.)
 - Avant de toucher à la nourriture/aider les élèves avec leurs repas
 - Avant et après avoir offert les premiers soins
 - Après tout contact avec des fluides corporels (c.-à-d. mucus, salive, vomi, sang)
 - Après avoir nettoyé de surfaces souillées
 - Avant de mettre et après avoir enlevé des gants
 - Avant de mettre et après avoir enlevé un masque
 - Après avoir manipulé des poubelles
 - Lorsque vous quittez l'école
- SVP éviter de toucher votre visage

- Si rencontre entre collègues dans un endroit partagé ou dans une salle de rencontre, désinfecter toutes les surfaces, poignées, équipements ou ameublements utilisés, après votre rencontre
- Si partage d'une station de travail/salle de classe avec un(e) collègue, désinfecter les surfaces de travail après utilisation
- Si besoin d'utiliser le photocopieur, se laver les mains avant et après l'avoir utilisé
- Il faut désinfecter toutes les fournitures de bureau partagées avant et après avoir terminé leur utilisation (incluant les agrafeuses, perceuses, trancheuses, boutons de la photocopieuse, etc.)
- Ne pas partager de breuvage ou de nourriture
- Prendre vos pauses dans votre salle de classe ou en respectant le maximum d'occupation du salon de personnel. SVP remplir la feuille de présence dans la salle du personnel. Par exemple :
 - SALON DU PERSONNEL : Maximum de 4 personnes (3 personnes aux tables + 1 personne sur le sofa ou au micro-ondes/évier). Seul le micro-ondes peut être partagé en autant que vous vous assuriez de vous laver les mains et de le désinfecter avant et après.
 - PETITE CUISINE : Maximum 1 personne à la fois pour utiliser le micro-ondes (suivre procédure)
 - SALLE DE TRAVAIL/PHOTOCOPIEUR : Pas plus de 2 personnes à la fois (deux zones séparées). Assurez-vous d'avoir les mains lavées et de désinfecter avant et après utilisation des outils communs.

PRODUITS NETTOYANTS

- Le service de nettoyage assurera le remplissage des distributeurs de gel alcoolisé nettoyant, des distributeurs de savon et de serviettes en papier.
- Tout le personnel se verra donné du matériel de nettoyage (désinfectant de surface) afin d'assurer le nettoyage et la désinfection de leur station de travail et des outils communs.

Tous les produits désinfectants, produits de nettoyage, hydrogel nettoyant alcoolisé doivent être rangés de manière appropriée et en respectant les règles en matière de produits dangereux. Les fiches signalétiques sont disponibles à tout le personnel sur l'intranet dans la section ressources humaines, produits dangereux *Canada SDS* (bc.canadasds.com). Tous les produits doivent être identifiés.

QUOI FAIRE EN CAS D'EXPOSITION ACCIDENTELLE A UN PRODUIT NETTOYANT OU DÉSINFECTANT?

Appliquez les mesures de premiers soins suivantes et appelez le centre antipoison au 1-800-567-8911.

- Si inhalation : Se rendre dans un endroit bien aéré et respirer de l'air frais
- Exposition des yeux : rincer les yeux à l'eau courante pour 5-10 minutes
- Exposition de la peau: rincer la peau à l'eau courante pour 5 minutes
- Ingestion: Boire de une ½ à 1 tasse d'eau.

NETTOYAGE DES APPAREILS ÉLECTRONIQUES

Chaque membre du personnel sera responsable de nettoyer, de manière journalière à son arrivée, ses appareils électroniques en suivant la procédure suivante :

- Fermer tout appareil et débrancher toutes connexions avant de procéder au nettoyage des appareils électroniques
- D'abord enlever la saleté visible, la poussière et le gras
- Utiliser des serviettes désinfectantes alcoolisées à 70%
- Essuyer doucement les surfaces. Il n'est pas nécessaire de frotter vigoureusement ou encore de récurer en appuyant fortement.
- Bien sécher la surface
- Éviter d'utiliser des produits contenant de l'eau de javel, du chlore ou autres produits abrasifs qui pourraient endommager les appareils.
- Ne pas vaporiser ou submerger les appareils électroniques dans du liquide désinfectant ou tout autre liquide
- Considérer utiliser un recouvrement de plastique pour faciliter le nettoyage
- Les claviers, les souris, les contrôleurs électroniques doivent être nettoyés similairement à l'aide de serviettes humides alcoolisées ou à l'aide d'hydrogel et de serviettes en papier.

DÉTAILS RELATIFS À LA NOURRITURE, AU DÉROULEMENT DES REPAS ET DES COLLATIONS

- Chacun devra apporter son propre dîner
- Ne pas partager de nourriture (incluant sel, poivre, etc.) ou de breuvages
- Laver toujours vos mains avant de manipuler de la nourriture
- Manger votre dîner dans votre salle de classe ou dans le salon du personnel en vous assurant de respecter le maximum d'occupation. SVP remplir la feuille de présence dans le salon du personnel.

COMMUNICATION DES INCIDENTS D'ISOLEMENT OU DE RETOUR À LA MAISON DU PERSONNEL

Communiquer tout incident d'isolement d'un élève à votre Direction qui le communiquera à son DGA et/ou au département de santé et sécurité du CSF.

UTILISATION D'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL (EPI) PAR LE PERSONNEL

Le personnel de la maternelle à la 12^e année, incluant Franc départ, devra désormais porter un masque non médical ou une visière faciale (dans ce cas, un masque doit être porté en plus de la visière faciale) en tout temps dans tous les endroits situés à l'intérieur, y compris lorsqu'ils sont avec leurs groupes d'apprentissage. Le personnel n'est autorisé à retirer le masque que dans les cas suivants :

- Être assis.e ou debout à son pupitre ou poste de travail dans une salle de classe;
- Avoir une barrière en place (p.ex. plexiglass);
- Manger ou boire (à 2 mètres des autres et en respectant le maximum d'occupation);
- Être à l'extérieur (le port du masque devient un choix personnel dans ce cas).

Les masques ne remplacent pas le besoin d'être à 2 mètres des autres membres du personnel.

Exemptions possibles (accommodement):

L'employeur peut exempter les employé.e.s qui ont des défis de santé physique et de santé mentale face au port du masque. La remise d'un billet médical à cet effet n'est pas requise, il est en même temps nécessaire de bien comprendre les défis que l'employé.e éprouve. Par conséquent l'employeur et l'employé.e exempté s'assurent que les mesures de prévention soient respectées en tout le temps.

Tous les visiteurs (approuvé.e.s par la Direction et ayant suivi les protocoles donnés) doivent porter un masque non médical lorsqu'ils sont à l'intérieur de l'école. *Des exceptions seront faites pour les visiteurs qui ne tolèrent pas les masques pour des raisons de santé ou de comportement.*

VENTILATION DE L'ÉCOLE

En cas de panne d'électricité et/ou de panne de ventilation, l'école avisera les réparateurs de SD8 immédiatement et procédera à aérer les salles de classe en ouvrant les portes et les fenêtres extérieures si les conditions météorologiques le permettent. Le système de ventilation opère normalement à une plus grande capacité afin de respecter les protocoles COVID-19. Cela peut donner l'impression qu'il fait plus froid dans l'école, car le système fait circuler l'air frais de l'extérieur à une plus haute fréquence.

MESURES DE SÉCURITÉ SPÉCIFIQUES AUX ÉLÈVES

FORMULAIRES DE VÉRIFICATION

- Tous les parents des enfants doivent signer le formulaire d'engagement à vérifier leurs symptômes de manière quotidienne avant l'arrivée à l'école.
- Tous les parents s'engagent à garder chez eux leurs enfants lors de présence de symptômes et de contacter le 811 afin de confirmer l'autorisation d'un retour dans l'école et prendre le matricule de la personne avec qui ils communiquent.

SYSTÈME D'ARRIVÉE ET DE DÉPART

ENDROIT POUR DÉPOSER ET RAMASSER LES ÉLÈVES QUI NE PRENNENT PAS L'AUTOBUS :

- Rond-point immédiatement à droite en arrivant de l'autoroute 3A

POLITIQUE D'ARRIVÉE ET DÉPART DES ÉLÈVES

- Arrivée des enfants qui ne prennent pas le bus : entre 8h35 et 8h50 / départ à 14h58
- Les parents ne devraient pas quitter leurs voitures; les enfants se déplacent seul.e.s.
- Une exception sera accordée aux parents de nouveaux élèves et élèves de la maternelle pour le mois de septembre. Ces parents pourront venir sur la cour d'école et laisser les enfants avec l'enseignante sur la cour d'école. Ils devront respecter la distanciation physique avec tous les enfants et adultes et porter un masque. Ils ne pourront pas entrer dans l'école.
- Aucun parents/tuteurs sur le terrain de l'école et/ou dans l'école (sauf permission de l'école)
- Toute communication doit se faire par téléphone, courriel ou zoom.
- L'ordre établi pour entrer dans l'école est : Les élèves prendront leurs rangs aux portes respectives et se rendront directement dans leurs classes afin de se laver les mains.
- Après les récréations, les élèves suivront les procédures précises mises en place par chaque enseignant(e) afin d'éviter le croisement des cohortes.

AUTOBUS

- Le port du masque est obligatoire dans l'autobus pour les élèves de l'intermédiaire. Les élèves du primaire ne sont pas obligé.e.s de porter un masque, mais SD8 encourage que les personnes qui le peuvent en portent. Le masque n'est pas recommandé pour les jeunes enfants qui ne cessent d'y toucher.

LES ÉLÈVES DEVRAIENT LAVER LEURS MAINS

- Avant d'entrer dans l'autobus ;
- Quand ils arrivent dans l'école ;
- Avant et après les transitions dans l'école (c.-à-d. passer dans une autre salle, de l'extérieur vers l'intérieur, etc.) ;
- Avant de manger ou de boire ;
- Après être allé aux toilettes ;
- Après s'être mouché, avoir éternué ou toussé dans les mains ;
- Quand leurs mains sont visiblement sales ;
- Quand ils quittent l'école.

Notes:

- Enseignez aux élèves la bonne hygiène respiratoire (toussez dans le coude, jeter les mouchoirs à la poubelle, etc). Modélisez et rappelez le lavage des mains correct et fréquent aux élèves.
- Les élèves peuvent apporter leur propre savon ou désinfectant de la maison (pour usage personnel) si ceux de l'école ne leur conviennent pas.

DISTANCIATION PHYSIQUE POUR LES ENFANTS ET GROUPES D'APPRENTISSAGE

Nous comprenons qu'il est difficile de respecter la règle de distanciation sociale de 2 mètres entre chaque personne et de regroupements de moins de 50 personnes en milieu scolaire et particulièrement avec les élèves plus jeunes. Toutefois, il est important de maximiser nos efforts en ce sens.

- Les élèves sont placés en groupe d'apprentissage avec un maximum de 60 personnes
- Éviter les contacts physiques en tout temps (ex. câlins, poignée de main, bise, etc.)
- Respecter les règles de distanciation de 2 mètres entre les élèves qui sont hors de votre cohorte;
- Aidez les élèves à apprendre à propos de la distanciation physique par l'entremise de jeux. Par exemple, pour les élèves plus jeunes, vous pouvez utiliser de la musique afin de demander aux élèves d'étendre leurs bras de chaque côté et tourner lentement sur eux-mêmes en ne touchant personne autour d'eux. Pour les plus vieux, vous pouvez utiliser des lectures leur expliquant ce que veut dire la distanciation physique et l'importance de l'autorégulation (ex. space camp).
- Favorisez les activités à l'extérieur en plus petits groupes d'élèves afin de faciliter le respect d'un certain degré de distanciation (ex. collations, activités artistiques, etc.).
- Gardez assez de jeux disponibles afin de favoriser les jeux en solitaire
- Augmentez la distance entre les élèves pendant les activités comme les repas en séparant les chaises.

- Lorsque des élèves veulent utiliser le même endroit, en rediriger certains vers une autre station.
- Rappelez la règle de garder les mains pour soi.
- Lors des interactions entre différents groupes d'apprentissage, la distanciation physique doit être respectée.
- Si la distanciation physique est impossible à maintenir, des alternatives devront être proposées telle qu'une réorganisation de la salle, l'utilisation d'une barrière physique de plexiglass transparent, d'offrir les services de manière virtuelle ou en dernier recours, le port du masque
- Les élèves qui sont face-à-face plus de 15 minutes devraient être distanciés de 2 mètres ou porter un masque.

ÉDUCATION PHYSIQUE

- L'éducation physique à haute intensité devrait de préférence se dérouler dehors et inclure un minimum de contacts physiques. Les activités à l'intérieur peuvent nécessiter un masque pour les élèves qui le tolèrent, mais tout masque mouillé devrait être changé.

GESTION DE LA NOURRITURE, DU MATÉRIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES

- Il est interdit d'apporter des objets tels des jouets de la maison
- Il est interdit de partager la nourriture et les breuvages
- Rappelez fréquemment les règles de non-partage du matériel, de la nourriture et des breuvages
- Les objets de la classe partagés régulièrement seront nettoyés et désinfectés en fin de journée (ex. jouets)
- Favorisez les jeux qui sont facilement nettoyables
- Évitez l'utilisation des toutous, des déguisements, etc
- Chaque élève devrait avoir une trousse de fourniture scolaire qui ne sera pas partagée avec les autres élèves (ex. crayons, cahiers, matériel de manipulation de mathématiques, etc.)
- À leur arrivée les élèves prendront tous les effets scolaire et nourriture dont ils ont besoin de leur sac pour les apporter en classe de façon à limiter les accès aux casiers ou aux corridors
- L'équipement doit être désinfecté entre utilisations entre différents groupes d'apprentissage.



École des Sentiers-alpins
2780 Highway 3A
Nelson, C.-B. V1L 6L6

250.825.4020
ecole_sentiers_alpins@csf.bc.ca
sentiersalpins.csf.bc.ca

ACTIVITÉS PARASCOLAIRES ET SPORTS

Les activités incluant les sports pourront s’offrir si la distanciation physique peut être assurée entre membres de différents groupes d’apprentissage et que l’évitement des contacts physiques est pratiqué par les membres d’un même groupe. Les activités entre écoles ne pourront pas avoir lieu à ce stade.

RÉCRÉATIONS

Les trois cohortes de l’école sont dans des zones séparées lors des récréations :

- Groupe d’apprentissage (cohorte A) : structure de jeux, butte, terrain de basket
- Groupe d’apprentissage (cohorte B) : pavé, pelouse, terrain de soccer
- Groupe d’apprentissage (cohorte C) : terrain de tennis ou forêt de cèdres (devant l’école)

MESURES DE SÉCURITÉ POUR LE PROGRAMME PRÉ-SCOLAIRE FRANC DÉPART

Les mesures de santé et de sécurité reliées à la COVID-19 trouvées dans le plan ci-haut s’appliquent presque entièrement à Franc départ, avec les exceptions et les précisions suivantes :

1. Orientation aux familles (vidéo préparée par Madeleine Arsenault le 22 sep. 2020) obligatoire;
2. Maximum d’occupation de 4 familles à la fois;
3. Quatre zones distancées (stations) à désinfecter avant l’échange de stations;
4. Système de réservation obligatoire;
5. Engagement de vérification de symptômes en ligne (version Franc départ) obligatoire;
6. Accès via la porte extérieure du local;
7. Circulation via l’extérieur pour utiliser la toilette désignée près du gymnase;
8. Aucune collation partagée;
9. Heures modifiées (9h30 à 11h30) pour permettre la désinfection quotidienne;
10. Ajout de papier et de lingettes désinfectantes pour la table à langer.
11. **Port du masque obligatoire pour les adultes à l’intérieur.**



ANNEXE : GROUPES D'APPRENTISSAGE

En date de février 2021 et sujet à changements

Équipe du bureau : Sylvie Mazerolle (Direction), Louise Thérien et Pascale Boyer (Secrétaires)

Groupe A	Groupe B	Groupe C
Maternelle à la 2 ^{ème} année : 34 élèves	3 ^e à 6 ^e année : 31 élèves	7-8 ^e année : 19 élèves
<p>Catherine : co-enseignante M-1</p> <p>Julie-Catherine : co-enseignante M-1 / orthopédagogie, francisation et éducation artistique M-2</p> <p>Marie Christine : enseignante 1-2 / arts visuels M-2</p> <p>Emmanuel : aide pédagogique spécialisé et surveillant</p> <p>Jade : aide pédagogique spécialisée et surveillante</p> <p>***Madeleine : aide pédagogique et surveillante</p> <p>Angela Wallenius : TDHH</p> <p>TOTAL : 41 personnes</p>	<p>Annie : co-enseignante 3-4</p> <p>Magalie : co-enseignante 3-4 / éducation artistique, orthopédagogie et francisation 3-6</p> <p>Marie-Michèle : enseignante 5-6 / éducation physique 3-6</p> <p>*Mathilde : aide pédagogique spécialisée et surveillante</p> <p>Louise/ Pascale : surveillante 3-6^e année</p> <p>TOTAL : 37 personnes</p>	<p>Marie-Claude : enseignante 7-8</p> <p>Marjolaine : enseignante 7-8</p> <p>Gillian : enseignante 7-8</p> <p>**Sylvie C. : orthopédagogie</p> <p>*Justine : aide pédagogique spécialisée</p> <p>TOTAL : 24 personnes</p>

Personnel qui changera de groupe d'apprentissage en janvier et en avril 2021 :

Maude : Monitrice de langue (Groupe A Trimestre 1 ; Groupe B Trimestre 2 ; Groupe C Trimestre 3)

Marie-Claude : Bibliothécaire (Groupe B Trimestre 1 ; Groupe C Trimestre 2 ; Groupe A Trimestre 3)

Daniele : APPN (Groupe C Trimestre 1 ; Groupe A Trimestre 2 ; Groupe B Trimestre 3)

****Sylvie C.** : Éd. autochtone et pédagogie culturelle (Groupe C T.1 ; Groupe A T.2 ; Groupe B T.3)

Personnel qui offrira des services dans plusieurs groupes en suivant des mesures de sécurité supplémentaires:

Annie : conseillère M-8 (Groupes A, B, C)

Marjolaine : English Language Arts et ALA 4-8 (Groupes B et C)

Justine : APSO (Groupes A et B) et APS/surveillante (Groupe C)

Sylvie M. : Francisation (Groupe A), Appui aux élèves (Groupe B)

Pascale : Commis bibliothécaire (Groupes A et B)

*Mathilde (groupe B et C) et Justine (groupe C et A) surveillent également dans une deuxième cohorte

***Madeleine anime aussi Franc départ trois matins par semaine et y suit des procédures supplémentaires (voir page 18)



École des Sentiers-alpins
2780 Highway 3A
Nelson, C.-B. V1L 6L6

250.825.4020
ecole_sentiers_alpins@csf.bc.ca
sentiersalpins.csf.bc.ca

RÉFÉRENCES ET INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Téléphonez 1-888-COVID-19

The BC Centre For Disease Control: <http://covid-19.bccdc.ca/>

Health Link BC: <https://www.healthlinkbc.ca/health-feature/coronavirus-disease-covid-19>

Health Canada: <https://www.canada.ca/en/public-health/services/diseases/coronavirus-disease-covid-19.html>

The World Health Organization: <https://www.canada.ca/en/public-health/services/diseases/coronavirus-disease-covid-19.html>

Auto-évaluation des risques de COVID-19 : <https://bc.thrive.health/covid19>

« Provincial COVID-19 Health & Safety Guidelines for K-12 Settings – Updated February 4, 2021”
http://www.bccdc.ca/Health-Info-Site/Documents/COVID_public_guidance/Guidance-k-12-schools.pdf

<https://www.worksafebc.com/en/about-us/covid-19-updates/covid-19-returning-safe-operation>

<http://www.bccdc.ca/health-info/diseases-conditions/covid-19/childcare-schools>

http://www.bccdc.ca/Health-Info-Site/Documents/CleaningDisinfecting_PublicSettings.pdf

<https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/health/about-bc-s-health-care-system/office-of-the-provincial-health-officer/covid-19/covid-19-pho-guidance-k-12-schools.pdf>

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/salle-de-presse/covid-19/Pages/outils-secteur-education.aspx>

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/Publications/900/Pages/DC-900-1076.aspx>

